

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}Série F pour les comptes à honoraires¹

RENDEMENT (SÉRIE F)

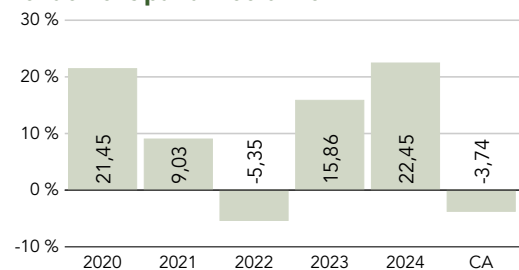
AU 30 AVRIL 2025

Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	-2,99
3 mois	-7,47
6 mois	-0,64
1 an	9,82
3 ans	12,09
5 ans	12,26
10 ans	7,60
15 ans	9,96
20 ans	8,02
Depuis la création	8,76

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²

Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 MARS 2025

Nvidia – Technologies de l'information	
Meta Platforms – Services de communication	
Microsoft – Technologies de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Imperial Brands – Produits de première nécessité	
British American Tobacco – Produits de première nécessité	
Alphabet (cat. C) – Services de communication	
Apple – Technologies de l'information	
Metro – Produits de première nécessité	
UnitedHealth Group – Soins de santé	
Nombre total de titres	770
Dix principaux titres – Total	15,8 %

RÉPARTITION

AU 31 MARS 2025

COMPOSITION DE L'ACTIF ³ (%)	MOIS EN COURS
Actions étrangères	90,1
Liquidités et autres	5,1
Actions canadiennes	3,9
Titres convertibles	0,9

COMPOSITION SECTORIELLE (%)

Technologies de l'information	17,1
Produits de première nécessité	16,2
Industrie	11,6
Produits financiers	11,4
Consommation discrétionnaire	11,2
Soins de santé	9,5
Services de communication	8,2
Énergie	3,8
Matériaux	3,4
Services collectifs	1,6
Immobilier	0,9
Multisectoriel	0,1

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE⁴ (%)

États-Unis	52,3
Royaume-Uni	9,9
Japon	6,9
Canada	4,8
France	3,0
Corée du Sud	2,4
Chine	2,4
Allemagne	1,7
Taiwan	1,2
Pays-Bas	1,1

Stratégie du fonds

Un mandat ouvert axé sur les meilleures idées de placement

Le Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} dispose d'un mandat ouvert pour rechercher les meilleures idées de placement où qu'elles soient, selon les convictions de ses gestionnaires chevronnés.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

Becky Baker
Dan Dupont
David Wolf
Kyle Weaver
Morgen Peck
Sam Chamovitz

Date de création de la série

31 octobre 2002

VL – Série F

34,93 \$ (au 30 avril 2025)

Actif combiné (toutes les séries)

4,1 milliards \$
(au 31 mars 2025)

Ratio des frais de gestion – Série F

1,10 % au 30 septembre 2024

1 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 avril 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ■ 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ■ 4 Comprend les liquidités.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.